

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Date de la convocation : 04 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi dix avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

Pouvoirs : LEVOYER Thérèse (pouvoir à HAIRON Josiane), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), BURNEL Sébastien (pouvoir HAVARD Georges), OHEIX Yoann (pouvoir LACOLLEY Daniel), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : BEHELLE Antony.

Objet : LOTISSEMENT DU BOIS DE L'ENFER – AVENANT 1 AU MARCHE OUEST TERRASSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le marché pour la viabilisation de la 4^e tranche du Bois de l'Enfer a été attribué à l'entreprise Ouest Terrassement de Saint Hilaire Petitville. La 1^{ère} tranche de travaux, correspondant à la voirie provisoire a été achevée courant juillet 2023. Compte tenu des intempéries constatées au cours de ces derniers mois, il est envisagé de créer des tranchées drainantes et de reprofiler la voirie, pour un montant de 25 600.00€ HT, ce qui correspond aux prix du marché initial.

Vu le marché n° 2023002551BOIS notifié le 04 avril 2023 à l'entreprise Ouest Terrassement,

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord aux modifications de travaux ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à passer avec la société Ouest Terrassement et à régler les frais correspondants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS